

SAGE SENSÉE



ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

Le réseau hydrographique est riche en zones humides, elles apportent une multitude de services (stockage d'eau, filtre, maintien des sols, biodiversité) mais sont cependant affectées par des habitations légères ou pour les loisirs, situées au bord des étangs.

A l'amont de la Sensée, l'agriculture impacte la qualité de l'eau, par l'utilisation d'herbicides. Le Canal du Nord, coupant la Sensée en deux est lui, de bonne qualité.

L'aval de la Sensée, plus urbanisé, est dans un état préoccupant, avec une qualité médiocre due à :

- des rejets issus des installations d'assainissement,
- des débits perturbés par le Canal du Nord, à l'amont, ainsi des aménagements humains qui ont perturbé la forme du cours d'eau (étangs, recalibrage...),
- des produits phytosanitaires utilisés en agriculture, activité très présente sur le territoire,
- les substances industrielles.

Les pollutions de surface se retrouvent également dans la ressource souterraine, qui fait notamment face au phénomène d'augmentation des prélèvements, en plus des épisodes de sécheresse survenus ces dernières années. L'artificialisation des milieux est un autre phénomène impactant, qui entraîne une modification voire une disparition de ces derniers. Tout comme certaines pratiques agricoles, l'artificialisation favorise le ruissellement des eaux de pluies et l'érosion, augmentant alors les risques d'inondations et de coulées de boue.

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

Le territoire est un véritable château d'eau pour la région : 14 millions de m³ sont prélevés pour l'eau potable. Les 95 captages permettant l'alimentation en eau potable puisent dans les nappes. Les volumes sont ensuite transportés, traités, stockés puis acheminés aux usagers via le réseau public de distribution de l'eau, qui forme des milliers de km ; Mais aussi d'autres usages que l'eau potable : 3,3M de m³ pour un usage agricole, 2,5M de m³ pour un usage industriel et 9Mde m³ ont été exportés à l'extérieur du territoire.

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.

Nom : Sensée

Nature : Rivière française et affluent de l'Escaut.

Superficie : 745 km²

Réseau hydrographique : Elle prend sa source à Saint-Léger à l'ouest de Croisilles (Pas-de-Calais), passe à Lécluse, se jette dans le canal du Nord à Arleux puis dans le canal à grand gabarit à Bouchain car le bassin versant de la Sensée a été coupé en deux par la création du canal à grand gabarit.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.

En 2019, le prix de l'eau sur le secteur de la Sensée s'élevait à 4.82€/m³, une augmentation de 100% par rapport à 1996, due en majorité à l'assainissement. La consommation par ménage s'élève à 78.54m³/an, elle est légèrement inférieure à la consommation régionale.

Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux visant à préserver ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit d'améliorer la qualité de l'eau de la Sensée amont, afin qu'elle soit caractérisée comme « bonne », d'éviter la dégradation du Canal du Nord, d'améliorer la qualité de la Sensée aval, actuellement très dégradée afin qu'elle passe au stade de « qualité moyenne ». Les eaux souterraines doivent également se stabiliser. Pour se faire, seront mis en place :

- L'élaboration d'un plan d'action avec les agriculteurs pour protéger le pompage de Moeuvres ;
- Ou encore la surveillance des émissions de substances des agglomérations d'assainissement telle que celle d'Arleux.

Les investissements nécessaires pour améliorer l'état de la ressource sont de 29 millions d'euros.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.agissonspourleau.fr, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

